

## Le sens des mots dans l'univers de la catastrophe

### Vous avez bien dit durable ?

En 1983, Madame Gro Harlem Brundtland, premier ministre de Norvège, est chargée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1983 de constituer et diriger une commission mondiale qui devra réfléchir et faire des propositions sur l'environnement et le développement. Le rapport de Madame Brundtland est remis en 1988.

Les droits exclusifs de publication en français d'une édition commerciale sont alors acquis par Les Editions du Fleuve, Montréal, Québec, Canada. Il serait intéressant de savoir si les éditeurs français s'étaient mis sur les rangs, ou, ce qui est plus vraisemblable, s'ils ont jugé que le sujet ne méritait pas la publication (1).

Or le rapport propose une nouvelle politique et un nouveau concept qui va faire fortune, celui de *sustainable development* (2). Le chapitre 2 de l'édition québécoise de 1988 s'intitule : « vers un développement soutenable ». Il débute par la définition célèbre et maintes fois paraphrasée depuis lors : « Le développement soutenable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Lorsque quelques années plus tard les idées se sont répandues et acclimatées en France, il a été décidé, après de longues hésitations, de traduire l'expression « sustainable development » par « développement durable ». Ce choix n'est pas anodin : il imprime, avec retard, la marque originale de l'esprit français dans un débat fondamental.

Le qualificatif « sustainable » avait été choisi très soigneusement par l'éminente dirigeante d'un pays dont la culture est empreinte du respect des forces de la nature (3). Son objectif était d'opposer une réponse aux tenants de la croissance zéro comme Meadows qui, au nom du club de Rome, prétendaient démontrer que la seule stratégie face aux limites des ressources planétaires était la renonciation à la croissance (4).

« Sustainable development » est riche de sens sémantique :

- il a d'abord un contenu dialectique : le développement étant opposé à croissance (5), sustainable contient l'affirmation que le développement, sous certaines conditions, est un devenir qui peut et doit être *soutenu* dans les débats. La position inverse est insoutenable.
- il a en même temps un sens moral qui est explicité dans la définition : on n'est pas coupable dès lors qu'il répond à des besoins des générations présentes et futures. Sustainable est dérivé de sustain qui évoque des besoins primordiaux, ontologiques : « enough sustain to life » se traduit par « de quoi vivre »
- le mot sustainable contient aussi un sens dynamique : soutenir c'est exercer une force contraire, repousser. On peut y déceler une notion d'effort, de lutte contre une pente, de résistance à la facilité. Ceci est marqué par le contraire : unsustainable : intenable.
- enfin on peut y déceler une notion de durée : soutenir c'est forcément agir dans la durée. En fait cette notion de durée est beaucoup plus clairement exprimée dans la définition qui mentionne les générations futures.

La traduction française de « sustainable » par « développement durable » constitue un terrible appauvrissement :

- Il n'y a plus de notion dialectique d'opposition à une autre notion, à la facilité, à l'abandon : « insoutenable », d'usage courant, a un sens, une portée sémantique ; « non durable » écorche les oreilles (je ne parle pas de l'horreur qu'est durabilité qui ne vaut pas mieux que soutenabilité). Pour signifier le contraire, on peut utiliser le mot précaire, mais le changement étymologique ne lui donne aucun impact dialectique.
- Le qualificatif est vidé de tout contenu moral. En quoi le fait de durer aurait-il une vertu morale ? C'est donc de façon tout à fait artificielle qu'on injecte dans la définition des notions d'équité, d'équité intergénérationnelle qui figurait déjà dans la définition de Madame Brundtland,

- à laquelle pour faire bonne mesure on ajoute une dose d'équité immédiate (sans oublier que l'équité est un affadissement de la justice) (6).
- L'appauvrissement des représentations mentales est dramatique : le mot n'éveille aucun écho dynamique, mobilisateur.
  - En revanche durable a une belle richesse d'abstraction. Le temps est un paramètre majeur. On a ouvert ainsi une dimension de réflexion importante pour les intellectuels. La France a choisi son domaine d'excellence. Comme cette excellence est reconnue dans le monde, les autres ont accepté l'enrichissement qu'elle proposait : dans ce genre de mécanisme bien pensant, on ajoute toujours, on ne retire jamais.

Je me permettrai ici une petite digression pour évoquer un souvenir personnel : j'ai participé, dans les dernières années du siècle passé, à un travail collectif sur les critères du développement durable, contribution française à une réflexion internationale. Les laborieux travaux préparatoires ont abouti à un séminaire de confrontation et de synthèse. Il est inutile d'expliquer pourquoi chacun apportant son lot de critères, on a abouti à un monstre inutilisable, sur lequel planait l'angélisme de l'équité. Le monstre a sans doute eu une belle descendance. La commission française du développement durable, constitué depuis lors a bien du mérite : les fées penchées sur son berceau n'étaient pas bien inspirées dans leurs cadeaux.

Ce qui est particulièrement remarquable dans le rejet du mot soutenable, c'est que, contrairement à ce que j'avais entendu dire, ce mot est bel et bien un mot de l'ancien français, encore employé à l'époque classique (7). Il n'est que vieilli, écrit Pierre Larousse qui, dans son grand dictionnaire du XIX<sup>ème</sup> siècle, donne des exemples d'emploi dans son double sens : 1- que l'on peut soutenir par des raisons, 2- que l'on peut endurer. En l'adoptant, comme l'ont fait nos cousins canadiens, conservateurs du français classique, on n'aurait fait que le remettre dans le langage courant, en l'opposant à insoutenable, qui a gardé sa force d'usage (8). Ce n'aurait pas été un néologisme. C'est peut-être cette opposition forte qu'on a voulu éviter. A moins qu'on ait eu peur du voisinage du mot souteneur qui, lui non plus, n'a pas vieilli. (9)

La notion de temps est essentielle, et la France, pays de Bergson, a toutes raisons de la mettre en bonne place. Mais le mot durable constitue-t-il une bonne entrée en matière ? Le philosophe aurait, je pense, reculé d'horreur devant ce qu'il implique de continuité du présent avec l'avenir.

Les images imprimées dans l'enfance par le mot durée, durer, ne sont pas encourageantes pour l'action à long terme, du moins si je me rapporte, à nouveau, à mes souvenirs personnels : deux exclamations historiques qu'on me racontait, me sont restées en mémoire : celle de la mère de Napoléon : « Pourvu que ça dure ! ». Celle d'une aristocrate au moment d'être guillotinée : « Un instant, Monsieur le bourreau ». La conduite « durable » est-elle celle qui nous évite la guillotine demain ? Elle s'inscrit dans un temps bien court !

C'est celui qui prévaut actuellement dans nos sociétés. Comment, avec les taux d'actualisation, se projeter dans l'avenir lointain, sauf de façon abstraite, gratuite, sans conséquences ? La contradiction est insurmontable (10).

Dans le monde virtuel, le temps est sans limite. « Durable » incite donc à des extensions audacieuses. Madame Bruntland avait été prudente en se rapportant aux générations futures sans plus de précision. Sans doute est-il sain, moral, signifiant, de se mettre à la place des deux ou trois générations qui nous suivent. On les touche physiquement. On sait à peu près quel sera leur effectif, leur répartition et on a une idée vague mais pas absurde de la façon dont elles vivront. Cent ans. Nous vivons encore avec le legs de ceux qui étaient aux commandes il y a cent ans. Eriger, mentalement en sujets de droit (11), nos héritiers qui seront là dans cent ans a une certaine consistance, même si ce geste moral est en contradiction complète avec notre comportement de tous les jours et nos déterminants économiques. C'est une schizophrénie supportable.

Au-delà c'est le pur fantasme. Nos descendants, s'il en existe, c'est-à-dire si une catastrophe n'a pas entre-temps rayé l'espèce humaine, ou si une autre espèce ne l'a pas supplantée, auront des ressources dont nous n'avons pas idée. Peut-être auront-ils envie de quitter la terre, de vivre dans l'espace, sous les océans ? Le fantasme c'est par exemple d'imaginer qu'on puisse aujourd'hui avoir besoin de centres de stockage de

déchets à pérennité garantie pendant 10000 ans. Quand bien même ce serait possible, quel sens cela peut-il avoir ? Quelle méfiance sur la capacité de nos lointains descendants ! (12)

### Le lexique de la catastrophe et sa sémantique

L'exercice que j'ai fait sur l'expression de développement durable peut être appliqué au lexique de la catastrophe. Le tableau suivant en constitue une esquisse :

<i>Expression française</i>	<i>Commentaires</i>	<i>Expression anglaise</i>	<i>Commentaires</i>
Risque majeur	Expression d'expert en langue politique et administrative. Forcée pour désigner, un risque de désastre, de catastrophe sans trop inquiéter (a)	Risk of disaster	
Durable (développement)	Traduction quiétiste, aseptisée et sans contraire du terme anglais. Initialement les québécois employaient soutenable.	Sustainable (development)	Expression riche qui s'oppose à un contraire fort : unsustainable
Etat providence	Système extensif de solidarité nationale, attribué en France de l'Etat. A été introduit au début du XXème siècle (lois sur les retraites) (b). Le terme initial était solidarisme ; ne désignant pas l'Etat, il est tombé en désuétude (c). Apogée à la libération.	Welfare Society	Le bien-être de la société ne vient pas de l'Etat. Religieuse, la population américaine d'adresse directement à la providence
Communauté	Correspondant péjoratif (le communautarisme) du mot anglais. Peu utilisé, sauf pour « communauté de communes » ou « communauté urbaine » qui ne sont pas compétentes en matière de sécurité.	Community	Cellule de base de la sécurité, notamment aux Etats-Unis. En Suisse c'est le canton, en Angleterre le comté etc.
Régime d'indemnisation des catastrophes naturelles	Régime de l'Etat providence qui s'applique indistinctement aux petits et aux grands dommages : exemple : les fissures d'une maison construite sur une lentille d'argile sans fondations appropriées (d). Les déclarations de catastrophe naturelle sont routinières et prononcées par décret sur avis d'une commission.		N'existe pas. La déclaration d'état de catastrophe naturelle est décidée dans des cas exceptionnels par la plus haute autorité.
Prévention (des risques, catastrophes)	Acte de devancer l'événement sans précision sur l'objectif, implicitement maximaliste : l'éviter.	Disaster Reduction	Connotation minimaliste mais qui a plus de chances d'être réaliste
Précaution	Comportement de prudence qui va au-delà de la prévention ; laisse supposer que la prévention étant réalisée, on va faire mieux.	Precaution	
Principe de précaution	Standard juridique complexe imposé par une loi ; il est envisagé de l'inscrire dans la constitution, ce qui a fait protester les académies des sciences et de médecine	Precaution principe	Standard exprimé dans des recommandations internationales mais qu'aucun autre pays que la France) n'envisage de rendre constitutionnel
Vulnérable (personne, bien)	Qualificatif clair mais qu'on ne sait pas mesurer, et qu'on évite de trop étudier.	Contraire = résilient	On préfère fonder la prévention sur le contraire : la capacité de rebondir, de réagir. Le terme est intraduisible en français
Responsable	Le mot a deux sens juridiques : -avant l'accident (valorisant) : celui qui a le pouvoir p. ex. d'un aménagement. - après l'accident (pénalisant). D'où l'expression : « responsable (avant) mais pas coupable (après) »	Responsibility	De grands philosophes se sont appliqués en fin de XXème siècle à définir la responsabilité devant le risque de catastrophe. Jusqu'à présent, ce n'est pas un sujet pour grand philosophe français
Aléa	Expression tirée de la théorie des probabilités ; terme savant, ignoré du commun des gens.	Hazard	Plus ambivalent (veut aussi dire risque) mais courant.
Forces de la nature	Expression dévalorisante pour l'homme dans le cartésianisme français. Utilisée par nos voisins suisses.		
Cindynique	Science des dangers. Forgé par G. Kervin (e) à partir du grec mais sans doute apparenté à la pensée d'Extrême-Orient. (cf arts martiaux)		Cindynics : l'exportation de ce mot prouve le prestige de la pensée française quand elle le veut.
Vigilance (message de)	Message de pré alerte ; progrès potentiel essentiel, en cours d'essai à l'initiative de Météo-France et testé par la sécurité civile.	Early warning	Terme générique qui peut être traduit en français par prévention (voir la définition de ce mot). Commentaire : voir ligne au dessus.

- (a) Dans la langue courante, le choix entre catastrophe, désastre et cataclysme donne aussi à réfléchir. Cataclysme est peu employé car spécifique de l'eau. Mais il y a manifestement une répugnance française à employer le mot désastre.
- (b) Contrairement à ce qu'a écrit Ewald, l'Etat providence n'est pas né de la loi d'avril 1898 qui a mis à la charge des employeurs la réparation des accidents du travail sans que le salarié ait à faire la preuve de la faute de

- l'employeur, créant la catégorie juridique originale de la responsabilité sans faute. Certes l'Etat a changé ainsi les règles du contrat entre salarié et employeur, mais il ne s'est pas impliqué directement.
- (c) Le solidarisme était dans les années 1895-1910 la doctrine radicale exprimée par Léon Bourgeois, mais sous l'autorité de Waldeck-Rousseau, il a été en fait appliqué par le socialiste Millerand.
  - (d) Dans ce cas il y a une double impropriété : l'ampleur des dommages et la lenteur avec lequel ils se produisent. Ceci en plus du fait que ces dommages sont le résultat d'une faute professionnelle de l'entreprise qui a fait les fondations.
  - (e) Le mot a été lancé en 1987 ; le livre qui l'a vulgarisé est *L'Archipel du danger*, 1991.

La déformation sémantique appliquée en France va systématiquement vers l'abstraction et la quiétude.

Revenons encore sur l'exemple du développement durable. La question de l'horizon de temps choisi pour la notion de durable n'est pas triviale : il est évident qu'un horizon trop court est absurde : on n'a pas besoin de parler de façon pédante de développement durable pour se préoccuper de ce qui se passe dans les dix prochaines années. Comme pour les réflexions prospectives, notamment celles sur l'énergie, il y a un moyen terme à 20-30 ans, un moyen long terme à 50-100 ans, et au-delà un vrai long terme. Sans prétendre penser un développement dans ce vrai long terme, il est indispensable de penser aux obstacles, limites, catastrophes. Si on va encore beaucoup plus loin, une catastrophe géologique ou spatiale devient certaine (au plus tard l'extinction du soleil). Le raccordement entre le risque global en cent ans et les probabilités d'une catastrophe naturelle définie (un aléa donné en un lieu donné) à très faible probabilité, mérite d'être approfondi : il se produit chaque année sur l'ensemble de la terre plusieurs aléas hautement improbable ; la densification de l'occupation du sol (en nombre d'habitants, en valeur des biens, mais aussi en réseaux vulnérables, en pertes de repères...) a pour effet de les multiplier (comme au jeu de go : les pions sont perdus quand il n'y a plus d'espace libre)

Le développement durable promet un avenir sûr, serein et lisse. Il donne la quiétude. Il suffit de découvrir la recette et de demander à l'Etat providence de s'en charger. La providence s'est sécularisée, mais elle est toujours la providence. Logiques, les programmes d'action pour le développement durable n'incluent donc pas les hypothèses de catastrophes. Certes ils ne les écartent pas explicitement, – ce serait un paradoxe suprême car ils sont conçus en principe pour éviter une catastrophe définitive –, mais ils n'y attachent pas une importance particulière. Il y a des spécialistes pour cela : les gestionnaires des risques. Les tâches sont réparties : aux uns les aménités, aux autres les dégâts.

Les gestionnaires des risques savent fort bien gérer les petits risques. Ceux-ci étant fréquents, ils peuvent donc les mutualiser facilement et l'établissement des tables actuarielles chères aux assureurs ne pose pas de problème. L'actualisation n'est pas non plus un obstacle, car vu la fréquence des accidents on n'a pas trop à attendre. Les petits risques de dommages matériels et d'assurances sur la vie constituent le gros des chiffres d'affaires. Le dilemme de l'assureur : doit-il s'appliquer à réduire son chiffre d'affaires ?

Cependant il n'y a personne pour traiter les risques réellement catastrophiques (13). Certes, ces risques-là, il faut que les puissances publiques s'en préoccupent, interviennent. Mais en sont-elles capables ? La communauté scientifique devrait les aider. Il faudrait en particulier tenter de répondre rationnellement à deux questions :

- La multiplication des catastrophes par l'effet de densification évoqué plus haut est-elle compensée par les progrès de prévention ?
- Le risque d'une méga catastrophe s'accroît-il ?

Par ailleurs, l'expérience des gestionnaires des petits risques est précieuse car elle apporte ce qu'on appelle le retour d'expérience sur lequel a été construit la sécurité des industries à risques comme l'aviation : le principe est simple : on dépouille tous les petits incidents qui auraient pu mal tourner, et on retire des décisions de sécurité ; ce système a en outre l'immense mérite de maintenir de la vigilance, d'entraîner à réagir dans le bon sens, de tester les réflexes.

La France a évidemment doublé la mise : non seulement on a pris une conception du développement durable qui propage une illusion de sécurité sans effort, mais on a fabriqué un système d'indemnisation qui place petits et grands risques dans une même gestion hybride. L'Etat donne sa garantie aux assureurs à la fois pour

les petits risques (en fixant un taux de prime obligatoire qui assure cet équilibre) et pour les risques de catastrophes (par une réassurance garantie). Ainsi tout le monde est content.

Cette conception d'un automatisme sécuritaire et sans effort n'a qu'un seul défaut : c'est qu'elle ne comporte pas de processus d'apprentissage au contact des petits accidents et de responsabilisation. On part pour le grand voyage d'un développement durable utopique et on ne se préoccupe pas des cahots, des turbulences, des vagues qui se produiront sur le chemin. Le pilote dans l'avion ne se soucie pas des tempêtes qui sont sur son chemin. Au bout de compte, par une logique en retour il n'y a guère de développement. La France est en queue de peloton. Les bourrasques sont pour ceux qui sont devant.

Confucius s'est distingué pour avoir donné à un prince, qui lui demandait comment sortir son Etat du chaos, un conseil remarquable : « commence par redonner aux mots leur vrai sens » (14). Ce précepte de réalité est bon à méditer.

*Paul-Henri Bourrelier 22 février 2005*

#### NOTA

(1) L'éditeur spécifie bien qu'il a les droits exclusifs. Son édition (intitulée platement : *Notre avenir à tous*) porte le logo du ministère de l'environnement du Québec. En 1990, le seul exemplaire que j'avais trouvé en librairie est celui-là. Il serait intéressant de rechercher s'il y a eu ensuite des éditions en France, à quelles dates.

(2) Le rapport énonce d'autres notions comme celle de patrimoine commun, mais elles n'étaient pas aussi neuves.

(3) On sait que la France est plutôt celui de la domestication de la nature. Voir Descartes.

(4) Le Club de Rome a été fondé en 1968 et son premier rapport signé en 1972 par Meadows avait pour titre : *The limits of growth*. Le titre en français est devenu : *Halte à la croissance* ce qui est une déformation significative, inadmissible. Depuis les expressions « croissance zéro » comme « zéro risque » nous ont plongé dans un français barbare qui relève d'un mode de pensée primaire.

(5) Les mots ne sont absolument pas équivalents. L'ONU a depuis élaboré des indicateurs de développement qui se différencient des indicateurs de croissance commerciale comme le PIB.

(6) A vrai dire Mme Brundland admettait l'extension : « Même au sens le plus étroit du terme, le développement soutenable présuppose un souci d'équité sociale entre les générations, souci qui doit s'étendre, en toute logique, à l'intérieur d'une génération ». L'expression en toute logique, place très subtilement cette équité en second rang.

(7) Dictionnaire historique Robert de la langue française.

(8) Dans le choix d'un mot nouveau, ou de l'usage nouveau d'un mot qui sera la référence d'une politique, on devrait toujours considérer quel est le mot contraire. Cxe qui est très intéressant dans « soutenable » c'est la force d'usage du mot insoutenable.

(9) Il serait intéressant, si cela n'a été fait, de retracer l'historique de l'adoption officielle du mot durable.

(10) Remarquons cependant que nos amis américains – qui, chacun le proclame, sont aveugles au développement durable –, pratiquent les taux d'intérêt les plus bas. Ils agissent donc, pragmatiquement, avec un horizon un tout petit peu moins borné que le nôtre.

(11) Je ne m'étends pas ici sur le débat juridique et philosophique qui a mobilisé beaucoup de penseurs de la responsabilité, Jonas par exemple.

(12) Le paradigme est le cas des déchets nucléaires. Il y a aussi par exemple des inquiétudes sur le plomb contenu dans les déchets mis en décharge. Ce plomb pourrait éternellement menacer nos successeurs. Ceux qui s'inquiètent ignorent que le plomb se minéralise vite et qu'il existe des gisements naturels (d'où on l'a extrait).

En ce qui concerne l'effet de serre, on a assez à se soucier de ce qui se passera pendant les cent prochaines années pour ne pas aller au-delà. La réalité d'une catastrophe quasi certaine oblige à un retour aux réalités.

(13) Les certitudes de chocs ne manquent pas : en dehors des catastrophes naturelles certaines comme l'éruption du Vésuve, les cyclones et séismes, l'effet de serre déjà mentionné et le choc de la raréfaction du pétrole. Peut-on avoir la tranquillité de penser qu'une planète avec des centaines de centrales nucléaires sera sans chocs ?

(14) Etienne fait un commentaire convainquant de cette parole de Confucius, montrant que les lexicologues chinois se sont employés au cours des siècles à réduire sa portée.